

NOTES GÉNÉRALES/GENERAL NOTES

RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT COORDONNER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR OBTENIR LES SERVICES D'UN SOUS-TRAITANT POUR LA FIBRE OPTIQUE. - FIBRE OPTIC WORK IS THE RESPONSIBILITY OF THE ELECTRICAL CONTRACTOR. THE ELECTRICAL CONTRACTOR MUST COORDINATE WITH THE OWNER TO OBTAIN THE SERVICES OF A SUBCONTRACTOR FOR THE FIBRE OPTIC CABLE.

- LES TRAVAUX CONCERNANT LA DÉTECTION SONT SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT COORDONNER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR OBTENIR LES SERVICES D'UN SOUS-TRAITANT POUR LES CÂBLES DE - DETECTION WORK IS THE RESPONSIBILITY OF THE ELECTRICAL

CONTRACTOR. THE ELECTRICAL CONTRACTOR MUST COORDINATE WITH

THE OWNER TO OBTAIN THE SERVICES OF A SUBCONTRACTOR FOR THE SENSING CABLES. - L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT COORDONNER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR L'INTERRUPTION DES CAMÉRAS. CELLES-CI SONT ARRÊTÉES SELON UN HORAIRE ÉTABLI PAR LE PROPRIÉTAIRE. AUCUN

SUPPLÉMENT NE SERA ACCORDÉ POUR DES INTERRUPTIONS NON - THE ELECTRICAL CONTRACTOR MUST COORDINATE WITH THE OWNER TO INTERRUPT THE CAMERAS. THESE ARE STOPPED ACCORDING TO A SCHEDULE ESTABLISHED BY THE OWNER. NO SURCHARGE WILL BE GRANTED FOR UNAUTHORIZED INTERRUPTIONS.

- L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT FOURNIR ET INSTALLER DEUX (2) POTEAUX TEMPORAIRES EN BOIS DE 20' DE HAUTEUR. PRÉVOIR L'INSTALLATION À L'EXTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE DE LA CLÔTURE À UNE DISTANCE D'ENVIRON 1 MÈTRE. - THE ELECTRICAL CONTRACTOR MUST PROVIDE AND INSTALL TWO (2) TEMPORARY WOODEN POSTS 20' HIGH. PLAN TO INSTALL OUTSIDE THE

PERIMETER OF THE FENCE AT A DISTANCE OF APPROXIMATELY 1 METRE.

- UNE FOIS LE CHANTIER TERMINÉ, L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT FAIRE LES TRAVAUX NÉCESSAIRES AFIN DE REMETTRE LA CLÔTURE DANS DANS SON ÉTAT INITIAL. - ONCE THE WORK HAS BEEN COMPLETED, THE ELECTRICAL CONTRACTOR MUST DO THE NECESSARY WORK TO RESTORE THE FENCE TO ITS ORIGINAL

- TOUTE BOÎTE DE JONCTION DOIT ÊTRE VERROUILLABLE À CLEF, DE TYPE NEMA 4X MUNIE D'UN COUVERCLE ANTI-ÉVASION OBLIQUE DE MÊME MATÉRIAU AFIN D'EMPÊCHER LES PERSONNES DE MONTER SUR LA BOÎTE. - ALL JUNCTION BOXES MUST BE KEY-LOCKABLE, NEMA 4X TYPE AND INCLUDE ESCAPE-PROOF ANGLED COVER MADE FROM THE SAME MATERIAL THAN THE BOX TO PREVENT PEOPLE TO USE THE BOX TO CLIMB.

- INSTALLER TOUT CÂBLE SELON LES RAYONS DE COURBURE ET ACCESSOIRES APPROUVÉS LE MANUFACTURIER. - INSTALL ALL CABLES WITH MANUFACTURER'S APPROVED BEND RADIUS AND ACCESSORIES.

NOTES DE DÉMOLITION/DEMOLITION NOTES

CANCELED NOTE.

L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEAU CONDUIT D'ALUMINIUM DE 1,50" Ø PROTÉGEANT LA FIBRE OPTIQUE ENTRE LES DEUX BOÎTES DE JONCTION DES CAMÉRAS #3 ET #5 AINS QU'AU-DESSUS DE LA NOUVELLE PORTE C/A NOUVELLE FIBRE MULTIMODE DE 12 PAIRES POUR USAGE EXTÉRIEUR. THE ELECTRICAL CONTRACTOR MUST SUPPLY AND INSTALL A NEZ 1,50Ø ALUMINIUM CONDUIT TO PROTECT OPTIC FIBRE BETWEEN CAMERA #3 AND #5 JUNCTION BOXES, AS WELL AS OVER THE NEW DOOR C/W NEW 12-PAIR MULTIMODAL OPTIC FIBER FOR OUTDOOR USE.

L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT FOURNIR ET INSTALLER UNE BOÎTE 🗸 DE JONCTION D'ACIER INOXYDABLE NEMA 4X DE 10"x10"x4" COMPORTANT 20 BORNIERS POUR DÉTECTION "FDS" ET UN SÉPARATEUR THE ELECTRICAL CONTRACTOR MUST SUPPLY AND INSTALL A 10"x10"x4" STAINLESS STEEL NEMA 4X JUNCTION BOX INCLUDING 20 TERMINALS FOR

"FDS" DETECTION AND ONE VOLTAGE SEPARATOR. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT INSTALLER DE LA DÉTECTION "FDS" SUR LES HUITS (8) PREMIERS PIEDS DE LA CLÔTURE DE CHANTIER. THE ELECTRICAL CONTRACTOR MUST INSTALL "FDS" DETECTORS ON THE FIRST EIGHT (8) FEET OF THE SITE FENCE.

L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEAU CÂBLE DE DÉTECTION, EN PRÉVOYANT 3 BOUCLES ALLER/RETOUR, DANS CHACUNES DES NOUVELLES PORTES DE LA CLÔTURE. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT INTERCEPTER LE CÂBLE DE DÉTECTION EXISTANT ET FAIRE UNE JONCTION RÉSISTANTE AUX INTEMPÉRIES, COORDONNER LES TRAVAUX AVEC LE CLIENT. THE ELECTRICAL CONTRACTOR MUST PROVIDE AND INSTALL A NEW SENSING CABLE, WITH 3 RETURN LOOPS, IN EACH OF THE NEW FENCING GATES. THE ELECTRICAL CONTRACTOR MUST INTERCEPT THE EXISTING SENSING CABLE AND MAKE A WEATHER-RESISTANT JUNCTION. QORDINATE WORK WITH THE CLIENT.

L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEAU CÂBLE D'ALIMENTATION 120V POUR DÉTECTION "FDS". JOINDRE AU CIRCUIT EXISTANT DANS LA MÊME BOÎTE DE JONCTION QUE LA DÉTECTION, C/A SÉPARATEUR DE TENSION. THE ELECTRICAL CONTRACTOR MUST SUPPLY AND INSTALL A NEW 120V POWER CABLE FOR "FDS" DETECTION. JOINT TO EXISTING CIRCUIT IN THE SAME JUNCTION BOX USED FOR "FDS" DETECTION PURPOSES C/W

NOTES DE CONSTRUCTION/CONSTRUCTION NOTES (PART 2 L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEAU CÂBLE NON SENSITIF DE TYPE RG-59U BLINDÉ POUR DÉTECTION «

"FDS" AU-DESSUS DE LA CLÔTURE. JOINDRE AU CÂBLE DE DÉTECTION AVEC QUINCAILLERIE APPROPRIÉE C/A NOUVELLE BOÎTE DE JONCTION THE ELECTRICAL CONTRACTOR MUST SUPPLY AND INSTALL A NEW NON-SENSITIVE RG-59U SHIELDED CABLE FOR "FDS" DETECTION ABOVE THE NEW DOORS. JOINT TO DETECTION CABLING WITH APPROPRIATE

INSTALLATION DU POTEAU: L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT FOURNIR ET INSTALLER UNE BASE BÉTONNÉE DE 7' DE PROFONDEUR PAR 12" DE DIAMÈTRE COULÉE EN PLACE. PORTION HORS-TERRE DE 6". COORDONNER L'EXCAVATION, LA COULÉE, LA COMPOSITION DE BÉTON AINSI QUE L'ARRIMAGE AVEC LE BÉTON ENFOUI EXISTANT AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. POLE INSTALLATION: THE ELECTRICAL CONTRACTOR MUST SUPPLY AND INSTALL A NEW 7'x12" SET IN PLACE CONCRETE BASE. COORDINATE EXCAVATION, CONCRETE COMPOSITION AND SETTING WITH EXISTING CAST CONCRETE WITH GENERAL CONTRACTOR.

FOURNIR ET INSTALLER DES CÂBLES DE CATÉGORIE 6 ENTRE LES BOÎTES DE JONCTION DES CAMÉRAS #3 ET #4. ACHEMINER CES CÂBLES DANS LE NOUVEAU CONDUIT DESTINÉ À LA NOUVELLE FIBRE OPTIQUE. SUPPLY AND INSTALL CAT6 CABLES BETWEEN CAMERAS #3 AND #4 JUNCTION BOXES. PROTECT THESE CABLES WITH THE SAME CONDUITS THAN THE NEW FIBRE OPTICS.

- COORDONNER L'INTERRUPTION DES SYSTÈMES AVEC LE RESPONSABLE TECHNIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT. - DÉBRANCHER LES SYSTÈMES DANS LA SÉQUENCE ET SELON LES DÉLAIS APPROUVÉS PAR CE DERNIER. - REBRANCHER LES SYSTÈMES À L'AIDE DES NOUVEAUX CÂBLES. - TESTER LEUR FONCTIONNEMENT AVEC LEURS MANUFACTURIERS RESPECTIFS OU AVEC UN ENTREPRENEUR ACCRÉDITÉ À CET EFFET,

- UNE FOIS LES SYSTÈMES FONCTIONNELS À LA SATISFACTION DU

RESPONSABLE TECHNIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT ET DES MANUFACTURIERS, DÉMANTELER LES CONDUITS ET LE CÂBLAGE EXISTANTS NON UTILISÉS. COMMISSIONING: - COORDINATE THE INTERRUPTION OF SYSTEMS WITH THE FACILITY'S TECHNICAL MANAGER. - DISCONNECT SYSTEMS IN THE SEQUENCE AND WITHIN THE TIME LIMITS APPROVED BY THE LATTER. - RECONNECT THE SYSTEMS USING THE NEW CABLES. - TEST THEIR OPERATION WITH THEIR RESPECTIVE MANUFACTURERS OR WITH A CONTRACTOR ACCREDITED FOR THIS PURPOSE.

ANY UNUSED EXISTING CONDUITS AND WIRING.

- ONCE THE FUNCTIONAL SYSTEMS ARE IN PLACE TO THE SATISFACTION OF

THE FACILITY'S TECHNICAL MANAGER AND MANUFACTURERS, DISMANTLE

**WORKING AREA** 

CABLES PROTECTED INTO 2"Ø GALVANIZED RIGID TRESSE DE M.A.L.T. EARTHING BRAID NOUVELLES PORTES (PAR D'AUTRES) NEW DOORS (BY OTHERS CANCELED DETAIL NOUVEAU POTEAU D'ACIER GALVANISÉ TIGE DE TERRE 10'— → TIGE DE TERRE 10' 4"Ø ROND x 20' HORS-SOL 10 FEET EARTHING RODE **≢** 10 FEET EARTHING RODE NEW 20' HIGH GALVANIZED STEEL 4"Ø DIAMETER POST 

DÉTAIL DE LA CLÔTURE EXISTANTE- RÉAMÉNAGEMENT DETAIL OF THE EXISTING FENCE - RECONFIGURATION ÉCHELLE/SCALE: 1:50

LE PRÉSENT DEVIS DOIT ÊTRE UTILISÉ CONJOINTEMENT AVEC LE DEVIS DE CLAUSES

# CODES, NORMES ET RÈGLEMENTS

CODES EN VIGUEUR SELON LES DOCUMENTS SUIVANTS LE CODE CANADIEN DE L'ÉLECTRICITÉ DERNIÈRE ÉDITION ET MODIFICATIONS DU QUÉBEC (DERNIÈRE ÉDITION). LE CODE NATIONAL DU BÂTIMENT, SES RÉVISIONS, SES SUPPLÉMENTAIRES ET DOCUMENTS CONNEXES

LES NORMES DES COMPAGNIES DE SERVICES PUBLICS, TELLES QUE HYDRO-QUÉBEC. LES COMPAGNIES DE TÉLÉPHONE ET DE CÂBLODISTRIBUTION. RÉCEPTION DES TRAVAUX.

PROLONGEMENT DES SERVICES EXISTANTS FOURNITURE ET INSTALLATION DE CONDUITS TEMPORAIRES VIDES C/A CORDE DE

INSTALLATION DE DEUX (2) POTEAU TEMPORAIRES DE 20' DE HAUTEUR

N.B. TOUS CES TRAVAUX DEVRONT ÊTRE EXÉCUTÉS SUIVANT LES PLANS ET DEVIS

4.1 CE DEVIS POURVOIT À L'INSTALLATION COMPLÈTE DES SYSTÈMES ÉLECTRIQUES MONTRÉS AUX PLANS. Y COMPRIS TOUS LES ACCESSOIRES TELS QUE: CONDUITS. DISJONCTEURS, FUSIBLES, SECTIONNEURS, TUBES, LAMPES, ETC. ET TOUT CE QUI EST REQUIS POUR LEUR BON FONCTIONNEMENT ET LE RESPECT DES NORMES

5.1 TOUTES LES BOÎTES DE JONCTION DEVRONT ÊTRE DE GRANDEUR SUFFISANTE POUR RECEVOIR LE NOMBRE DE FILS REQUIS SELON LES EXIGENCES DES CODES EN

5.2 LE CONDUCTEUR NU-AL EST ACCEPTÉ SELON LES NORMES, CEPENDANT, L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR ET INSTALLER LA GROSSEUR DU OU DES CONDUITS APPROPRIÉS.

CONTINUITÉ DES MASSES EFFECTUER L'INSTALLATION NÉCESSAIRE À LA CONTINUITÉ DES MASSES TEL QUE

S'ASSURER QUE TOUS LES SERVICES EXISTANTS RESTENT FONCTIONNELS POUR TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX. TOUTES INTERRUPTIONS DOIVENT ÊTRE COORDONNÉES AVEC LE CLIENT, ET CE, AVANT D'EFFECTUER CELLES-CI.

## **ELECTRICAL SPECIFICATIONS**

GÉNÉRALES EN MÉCANIQUE-ÉLECTRICITÉ, LEQUEL EN FAIT PARTIE INTÉGRANTE.

1.1 TOUS LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE EN ACCORD AVEC TOUS LES RÈGLEMENTS ET

LES BULLETINS DE L'ACNOR. LES NORMES DU C.S.A. LES EXIGENCES MUNICIPALES.

OBTENIR TOUTES APPROBATIONS REQUISES ET PAYER TOUS LES INSPECTIONS ET/OU PERMIS ET/OU TAXES EXIGÉS ET/OU ROYAUTÉS PAR LES AUTORITÉS ET EN INCLURE LES COÛTS À SES SOUMISSIONS. LES FRAIS DE RACCORDEMENT D'HYDRO-QUÉBEC SERONT DIRECTEMENT FACTURÉS AU CLIENT ET APRÈS LA NORME ACNOR C22.3 CONCERNANT LES INSTALLATIONS AÉRIENNES ET

## CONDITIONS PARTICULIÈRES

2.1 L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DEVRA COORDONNER SES TRAVAUX AVEC CEUX DES AUTRES SPÉCIALITÉS.

2.2 L'ENTREPRENEUR DEVRA S'ASSURER QUE SON TRAVAIL SERA EFFECTUÉ PROMPTEMENT AVANT LA COULÉE DE BÉTON OU L'EXÉCUTION D'AUTRES TRAVAUX SEMBLABLES. FOURNIR ET INSTALLER LES MANCHONS REQUIS. S'IL EST NÉCESSAIRE DE COUPER OU DE RÉPARER L'OUVRAGE PARACHEVÉ OU NON. EMPLOYER. À SES PROPRES FRAIS, UN SPÉCIALISTE DANS LA PARTIE DE L'OUVRAGE EN CAUSE POUR EFFECTUER LES COUPURES ET LES RÉPARATIONS.

2.3 TOUS LES TRAVAUX DEVRONT ÊTRE EXÉCUTÉS EN RESPECTANT LA SYMÉTRIE REQUISE PAR L'ARCHITECTURE, QUE CEUX-CI SOIENT CACHÉS OU VISIBLES.

3.1 L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR LE MATÉRIEL, LA MAIN-D'ŒUVRE, LE TRAVAIL, LES OUTILS ET TOUT CE QUI EST NÉCESSAIRE À L'INSTALLATION DES SYSTÈMES SUIVANTS (CETTE LISTE EST NON EXHAUSTIVE) INTERRUPTION DES SERVICES EXISTANTS INSTALLÉS SUR UNE CLÔTURE

FOURNITURE ET INSTALLATION DE BOÎTES DE TIRAGE FOURITURE ET INSTALLATION DE TRESSES DE M.A.L.T. ET D'ÉLECTRODES DE TERRE

## DANS TOUS LEURS DÉTAILS ET CHAPITRES.

APPLICABLES, QUE CES ACCESSOIRES SOIENT DÉCRITS OU NON.

MONTAGES ÉLECTRIQUES UTILISÉS

## MISE À LA TERRE

6.1 METTRE À LA TERRE LES PARTIES MÉTALLIQUES NE PORTANT PAS DE COURANT À L'AIDE D'UNE TIGE DE MA.L.T. PRÉVUE À CET EFFET, CONFORMÉMENT À LA SECTION 10 DU CODE DE L'ÉLECTRICITÉ. IL EST PROSCRIT D'UTILISER LA TUYAUTERIE D'EAU AFIN DE PROCÉDER À LA MISE À LA TERRE.

REQUIS SELON LA SECTION 10 DU CODE.

THIS SPÉCIFICATION IS TO BE USED IN CONJUNCTION WITH, AND FORMS AN INTEGRAL PART OF, THE GENERAL MECHANICAL-ELECTRICITY SPECIFICATION

CODES, STANDARDS AND REGULATIONS

1.1 ALL WORK MUST BE IN ACCORDANCE WITH ALL APPLICABLE REGULATIONS AND CODES AS PER THE FOLLOWING DOCUMENTS: THE CANADIAN ELECTRICITY CODE OF LAST EDITION AND CHANGES FOR QUÉBEC THE NATIONAL BUILDING CODE, ITS REVISIONS, SUPPLEMENTS AND RELATED ACNOR' S NEWSLETTERS.

- THE STANDARDS OF THE C.S.A MUNICIPAL REQUIREMENTS STANDARDS OF UTILITY COMPANIES, SUCH AS HYDRO-QUEBEC, TELEPHONE AND CABLE OBTAIN ALL REQUIRED APPROVALS AND PAY FOR ALL INSPECTIONS AND/OR PERMITS AND/OR TAXES REQUIRED AND/OR ROYALTIES BY THE AUTHORITIES AND INCLUDE COST WHEN SUBMITTING BIDS. HYDRO-QUEBEC'S CONNECTION FEES WILL BE BILLED DIRECTLY TO THE CLIENT AND UPON RECEIPT OF THE WORK. THE ACNOR C22.3 STANDARD FOR AERIAL AND UNDERGROUND INSTALLATIONS.

2. <u>SPECIFIC CONDITIONS</u>

2.1 THE ELECTRICIAN CONTRACTOR WILL COORDINATE ITS WORK WITH OTHER

2.2 THE CONTRACTOR SHALL ENSURE THAT ITS WORK HIS CARRIED OUT PROMPTLY PRIOR TO THE POURING OF CONCRETE OR OTHER SIMILAR WORK. PROVIDE AND INSTALL THE REQUIRED SLEEVES. IF IT IS NECESSARY TO CUT OR REPAIR THE FINISHED OR UNFINISHED WORK, USE, AT HIS OWN EXPENSE, A SPECIALIST IN THE PART OF THE WORK IN QUESTION TO MAKE THE CUTS AND REPAIRS

2.3 ALL WORK MUST BE EXECUTED IN ACCORDANCE WITH THE SYMMETRY REQUIRED BY THE ARCHITECTURE, WHETHER HIDDEN OR VISIBLE.

3. <u>NATURE OF THE WORK</u> 3.1 THE CONTRACTOR WILL BE RESPONSIBLE FOR PROVIDING THE EQUIPMENT, LABOUR,

WORK, TOOLS AND EVERYTHING ELSE REQUIRED FOR THE INSTALLATION OF THE FOLLOWING SYSTEMS (THIS LIST IS NOT EXHAUSTIVE). INTERRUPTION OF EXISTING SERVICES INSTALLED ON A FENCE INSTALLATION OF TWO (2) TEMPORARY 20' HIGH POSTS EXTENSION OF EXISTING SERVICES SUPPLY AND INSTALLATION OF EMPTY TEMPORARY DUCTS WITH PULL ROPE SUPPLY AND INSTALLATION OF DRAUGHT BOXES

SUPPLYING AND INSTALLATION OF BRAIDS OF M. A. L. T. AND GROUND ELECTRODES

ALL SUCH WORK MUST BE EXECUTED ACCORDING TO PLANS AND SPECIFICATIONS IN

4. OBJECTIVE

4.1 THIS SPECIFICATION PROVIDES FOR THE COMPLETE INSTALLATION OF THE ELECTRICAL SYSTEMS SHOWN IN THE DRAWINGS, INCLUDING ALL ACCESSORIES SUCH AS: CONDUITS, CIRCUIT BREAKERS, FUSES, DISCONNECTORS, TUBES, LAMPS, ETC. AND ALL THAT IS REQUIRED FOR THEIR PROPER FUNCTIONING AND COMPLIANCE WITH THE APPLICABLE STANDARDS, WHETHER OR NOT THESE ACCESSORIES ARE DESCRIBED.

USED ELECTRICAL FIXTURES USED

ALL THEIR DETAILS AND CHAPTERS.

5. 1 ALL JUNCTION BOXES SHALL BE OF SUFFICIENT SIZE TO ACCOMMODATE THE NUMBER OF WIRES REQUIRED BY THE APPLICABLE CODES.

5.2 THE BARE-AL CONDUCTOR IS ACCEPTED ACCORDING TO STANDARDS HOWEVER, THE CONTRACTOR SHALL PROVIDE AND INSTALL THE SIZE OF THE APPROPRIATE CONDUIT. 6.1 GROUND NONCURRENT BEARING METAL PARTS USING A GROUNDING ROD PROVIDED

FOR THIS PURPOSE, IN ACCORDANCE WITH SECTION 10 OF THE ELECTRICITY CODE. IT IS PROHIBITED TO USE WATER PIPING FOR GROUNDING. 7. MASS CONTINUITY

7.1 CARRY OUT THE INSTALLATION NECESSARY TO THE CONTINUOUS MASS FLOW AS REQUIRED BY SECTION 10 OF THE CODE.

8.1 ENSURE THAT ALL EXISTING SERVICES REMAIN OPERATIONAL FOR THE DURATION OF THE WORK. ALL INTERRUPTIONS MUST BE COORDINATED WITH THE CLIENT BEFORE

RÉMY PARENT, ing. / T. GAGNON, ing

ADDENDA NO 1

SOUMISSION

COMMENTAIRES

B sur no de dessin

ÉTABLISSEMENT JOLIETTE

RÉFECTION DU GRAVELAGE PÉRIPHÉRIQUE

REHABILITATION OF PERIPHERAL GRAVEL PATH

ÉLECTRICITÉ

**ELECTRICITY** 

COUR PRINCIPALE

MAIN YARD

DÉMOLITION ET PROPOSÉ

DEMOLITION AND PROPOSED

RÉMY PARENT, ing. / T. GAGNON, ing.

Scale No de feuille - Sheet n